

L'offre AGE D'OR SERVICES s'inscrit dans le cadre de la loi N° 2005-8421 du 26 juillet 2005 relative au développement des services à la personne. Les prestations AGE D'OR SERVICES peuvent bénéficier d'une TVA réduite et peuvent ouvrir droit à un crédit d'impôt de 50% des sommes dépensées par an et par foyer fiscal. Les conditions et plafonds en vigueur sont disponibles à l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts et dans la circulaire du 11 avril 2019 du ministère des économies et des finances.



### Crédit d'impôt\* 50%

\* cf. art. 199 sexdecies du code général des impôts et à la circulaire du 11 avril 2019 du ministère de l'économie et des finances.



### TVA réduite selon taux en vigueur\*\*

\*\*cf. art. 279 et 278-0 bis D du code général des impôts.

Les moyens de paiement sont diversifiés :  
chèque, prélèvement, virement, chèque Sortir Plus...

*Les paiements en espèces n'ouvrent pas droit au crédit d'impôt.*

**Financez vos prestations  
avec les Chèques emploi  
service préfinancés**



### ÉVALUATION DES BESOINS ET DEVIS GRATUIT

Votre agence vous remet gratuitement un devis pour les prestations, ou ensemble de prestations, dont le prix mensuel est supérieur ou égal à 100 euros (toutes taxes comprises), ou quel que soit le prix des prestations, à votre demande.

## Réclamation et Règlement des litiges

En cas de réclamation, le Bénéficiaire doit contacter son référent ÂGE D'OR SERVICES ou peut écrire directement au franchiseur :

**L'ÂGE D'OR EXPANSION - Direction Qualité  
12 rue du Ravelin - 10 000 TROYES**

Si dans un délai de vingt et un (21) jours à compter de l'envoi de sa réclamation, le Bénéficiaire n'a pas de réponses ou la réponse à sa demande ne le satisfait pas, il pourra alors saisir la Commission de Médiation Franchise-Consommateurs (MFC) dont les coordonnées se trouvent sur le site [www.agedorservices.com](http://www.agedorservices.com).

En cas d'échec de la médiation le Bénéficiaire pourra saisir la justice.

La liste des personnes qualifiées en cas de litige sur le département est remise en complément du livret d'accueil remis au bénéficiaire.

Tout différend touchant à l'interprétation ou à l'exécution du Contrat sera porté devant le tribunal compétent.

## Horaires d'interventions et tarifs

**Interventions possibles de 8h00 à 20h00.**

**Majoration du tarif de 25% pour le samedi,  
dimanche et jours fériés**

**et majoration de 100% pour le 1er mai.**

AGE D'OR SERVICES BORDEAUX OUEST  
Entreprise indépendante franchisée  
SARL au capital de 5000 eur  
Siren 833 482 227 000 26 - RCS Bordeaux  
Autorisation SAP 422650374 délivrée par le Conseil  
Départemental de la Gironde



**AGE D'OR**  
services

## TARIFS 2020

Valables du 01/01/2020 au 31/12/2020

### Votre agence

**AGE D'OR SERVICES BORDEAUX  
OUEST**

215D AVENUE PASTEUR

33600 PESSAC

[bordeaux\\_ouest@agedorservices.com](mailto:bordeaux_ouest@agedorservices.com)

**Tél : 05 56 95 12 56**

Permanence téléphonique :  
du lundi au vendredi de 9h à 18h

Horaires d'accueil :  
du lundi au vendredi de 9h à 17h





Votre agence de  
Tél : 05 56 95 12 56

### Entretien du domicile

Entretien du cadre de vie, entretien du linge...

	Prix HT	Prix TTC TVA 10% inclus*
<b>1 heure</b>	20.77€	<b>22.85€</b>

Tout ¼ d'heure commencé est facturé  
Minimum de facturation : 1,5h

### Assistance à la personne

Aide au lever, à la toilette, au repas...

	Prix HT	Prix TTC TVA 5,5% inclus
<b>1 heure</b>	22.61€	<b>23.85€</b>

Tout ¼ d'heure commencé est facturé  
Minimum de facturation : 1h

### Intervention en mode prestataire

**Aucuns frais d'inscription**

**Aucuns frais de dossiers**

**Aucuns frais de gestion**

**1.5 eur frais de déplacement par prestation**

\*Le taux de TVA est réduit à 5,5% pour les personnes âgées, dépendantes ou en situation de handicap, soit un tarif de 21.66€ HT et 22.85€ TTC par heure.

<sup>1</sup> Pour bénéficier du crédit d'impôt lié aux services à la personne, la prestation de livraison de repas ou d'accompagnement ou de livraison de courses ou de collecte et livraison à domicile de linge repassé n'est éligible au crédit d'impôt que si celle-ci constitue un accessoire de la prestation effectuée au domicile du contribuable. Dès lors le client doit avoir consommé au moins une activité exercée à son domicile à titre principal pour que la prestation, accessoire, soit elle-même éligible.

### Accompagnement véhiculé<sup>1</sup>

Avec nos véhicules (départ agence/retour agence)

	Prix HT	Prix TTC TVA 5,5% inclus
<b>½ heure</b>	17.06€	<b>18€</b>
<b>1 heure</b>	22.61€	<b>23.85€</b>

Tout ¼ d'heure commencé est facturé  
+ FRAIS KILOMETRIQUE : 0.80 eur/km

### Livraison de repas<sup>1</sup>

Les menus sont préparés par notre traiteur, dans un souci d'équilibre et de variété alimentaire  
Formule Diabétique, sans sel, toute texture (coupé fin, haché, mixé) sans supplément

	Prix HT	Prix TTC TVA 10% inclus
<b>Formule Express 4 éléments</b>	9€	<b>9.90€</b>
<b>Formule Bien Être 6 éléments</b>	9.90€	<b>10.90€</b>
<b>Formule au choix 6 éléments</b>	10.81€	<b>11.90€</b>
<b>Déjeuner+ Dîner</b>	14.45€	<b>15.90€</b>

Tous nos prix s'entendent hors crédit d'impôts de 50% (selon l'article 199 sexdecies du code général des impôts).

### Bricolage<sup>2</sup>

Fixer une rampe, une tringle, changer un joint ou une ampoule, déboucher un évier, monter un meuble en kit, installer des barres d'appui...

	Prix HT	Prix TTC TVA 10% inclus
<b>1 heure</b>	38.18€	<b>42€</b>

Tout ¼ d'heure commencé est facturé  
Minimum de facturation : 1.5h

### Jardinage<sup>2</sup>

Tondre une pelouse, tailler des arbustes, des haies, entretenir des plates-bandes, planter, rempoter...

	Prix HT	Prix TTC TVA 20% inclus
<b>1 heure</b>	35€	<b>42€</b>

Tout ¼ d'heure commencé est facturé  
Minimum de facturation : 1.5h

<sup>2</sup> Activités relevant de l'article D. 7231-1 du Code du travail